



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mercredi 24 septembre 2014 — N° 23

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 45.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Colette Saint-Georges et à M. Roger Beaudoin.

---

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de rendre hommage aux Sœurs de Sainte-Chrétienne.

---

M. Hardy (Saint-François) fait une déclaration afin de souligner les 150 ans de la ville de Coaticook.

---

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Pierre Tessier.

---

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de rendre hommage au dernier vétéran sherbrookoïse de la Deuxième Guerre mondiale, M. Germain Nault, décédé à l'âge de 93 ans.

**24 septembre 2014**

---

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) fait une déclaration afin de souligner le 45<sup>e</sup> anniversaire du Club de l'âge d'or de Montréal-Est.

\_\_\_\_\_

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de féliciter la première édition de *Saveurs et savoir-faire des sources* de la Municipalité régionale de comté des Sources.

\_\_\_\_\_

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de souligner le festival Bières et Saveurs.

\_\_\_\_\_

Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration afin de souligner la Semaine québécoise des relations interculturelles.

\_\_\_\_\_

Mme Ménard (Laporte) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Corporation de développement communautaire de Longueuil.

\_\_\_\_\_

À 9 h 58, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 11.

\_\_\_\_\_

24 septembre 2014

---

Moment de recueillement

### Dépôts de documents

Mme Vallée, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 de l'Office de la protection du consommateur;

(Dépôt n° 281-20140924)

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 de la Société québécoise d'information juridique;

(Dépôt n° 282-20140924)

Le rapport annuel 2013-2014 du Conseil interprofessionnel du Québec.

(Dépôt n° 283-20140924)

---

M. Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, dépose :

Le rapport annuel 2013-2014 du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ).

(Dépôt n° 284-20140924)

---

M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 de la Régie du logement;

(Dépôt n° 285-20140924)

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 de la Société d'habitation du Québec.

(Dépôt n° 286-20140924)

**24 septembre 2014**

---

M. Paradis, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

(Dépôt n° 287-20140924)

\_\_\_\_\_

M. Hamad, ministre du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 de la Régie du bâtiment du Québec.

(Dépôt n° 288-20140924)

### **Dépôts de pétitions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Carrière (Chapleau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 918 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la détaxation des soins de drainage lymphatique et de technique de décongestion combinée Vodder.

(Dépôt n° 289-20140924)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un avis touchant les travaux des commissions.

### **Avis touchant les travaux des commissions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance publique afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur l'examen des rapports sur les activités du fonds de soutien aux proches aidants et sur celles de la Société de gestion L'Appui; puis en séance de travail afin de statuer sur les observations, les conclusions et, s'il y a lieu, les recommandations à la suite de ces auditions.

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lisée (Rosemont), conjointement avec Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, M. Surprenant (Groulx) et Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale dénonce le resserrement des règles de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance et la volonté du gouvernement fédéral de ne financer que des projets basés sur l'approche « Logement d'abord », ce qui aura comme conséquence grave de priver de financement une multitude d'organismes soutenant différents projets de lutte à l'itinérance;

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement fédéral qu'il respecte le champ de compétence du Québec et les orientations énoncées dans la Politique nationale de lutte à l'itinérance dont il s'est doté en février 2014;

QU'elle exige du gouvernement fédéral qu'il reconduise la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance sous les mêmes conditions, soit en respectant les orientations et priorités québécoises en cette matière.

24 septembre 2014

---

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Vallée, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

---

M. Roberge (Chambly), conjointement avec Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) et Mme David (Gouin), présente une motion visant à confier un mandat à la Commission de la culture et de l'éducation sur les services aux élèves en lien avec la persévérance scolaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec M. Kelley, ministre responsable des Affaires autochtones, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) et M. Lemay (Masson), propose :

QUE l'Assemblée nationale appuie les demandes des Premières Nations et des Inuits de tenir une commission nationale d'enquête sur les disparitions et les assassinats de femmes autochtones, et ce, en tenant compte de la réalité propre à chaque nation.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

24 septembre 2014

---

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance de travail afin de discuter de l'opportunité de se saisir d'un mandat de reddition de comptes ou de surveillance d'organisme;
- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de décider si la Commission veut se saisir d'une pétition.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 23 septembre 2014, sur la motion de M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, proposant que le principe du projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, soit maintenant adopté.

À 13 heures, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

En conséquence, conformément à l'article 97 du Règlement, le débat sur la motion de M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, est ajourné au nom de M. Bergeron (Verchères).

---

Les travaux reprennent à 15 h 03.

---

**Affaires inscrites par les députés de l'opposition**

Mme Samson (Iberville) propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement libéral qu'il s'engage, d'ici la fin de son mandat, à ne pas augmenter la taxe de vente et les impôts des contribuables et s'engage également à ne pas augmenter au-delà du niveau de l'inflation les taxes scolaires, les tarifs d'électricité et les tarifs de garderie.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 52 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 30 minutes 35 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 21 minutes 25 secondes sont allouées au 2<sup>e</sup> groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À la fin de son intervention, M. Marceau (Rousseau) propose :

QUE la motion de la députée d'Iberville soit amendée de la manière suivante : à la fin de la motion, ajouter « comme il s'y était engagé lors de la dernière campagne électorale ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement libéral qu'il s'engage, d'ici la fin de son mandat, à ne pas augmenter la taxe de vente et les impôts des contribuables et s'engage également à ne pas augmenter au-delà du niveau de l'inflation les taxes scolaires, les tarifs d'électricité et les tarifs de garderie comme il s'y était engagé lors de la dernière campagne électorale.

**24 septembre 2014**

---

Le débat se poursuit sur la motion principale de Mme Samson (Iberville) et sur la motion d'amendement de M. Marceau (Rousseau), sous réserve de la permission de son auteure.

Conformément à l'article 98.1 du Règlement, Mme Samson (Iberville) accepte la proposition d'amendement de M. Marceau (Rousseau).

Le débat terminé, la motion d'amendement est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 32 en annexe)

Pour : **47** Contre : **59** Abstention : **0**

La motion principale est ensuite mise aux voix, un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 33 en annexe)

Pour : **45** Contre : **59** Abstention : **2**

## **Projets de loi du gouvernement**

### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat ajourné plus tôt au cours de la présente séance sur la motion de M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, proposant que le principe du projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Pagé (Labelle).

**24 septembre 2014**

---

À 18 heures, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 25 septembre 2014, à 9 h 45.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

24 septembre 2014

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion d'amendement de M. Marceau (Rousseau) :

(Vote n° 32)

POUR - 47

Bédard (PQ)	Gaudreault (PQ)	Lemay (CAQ)	Samson (CAQ)
Bergeron (PQ)	(Jonquière)	Lisée (PQ)	Schneeberger (CAQ)
Bérubé (PQ)	Hivon (PQ)	Maltais (PQ)	Soucy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Marceau (PQ)	Spénard (CAQ)
Caire (CAQ)	Kotto (PQ)	Martel (CAQ)	Surprenant (CAQ)
Charette (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Massé (IND)	Therrien (PQ)
Cloutier (PQ)	Lamarre (PQ)	Pagé (PQ)	Traversy (PQ)
Cousineau (PQ)	Lamontagne (CAQ)	Péladeau (PQ)	Villeneuve (PQ)
D'Amours (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Picard (CAQ)	Zakaïb (PQ)
David (IND)	LeBel (PQ)	Roberge (CAQ)	
(Gouin)	Leclair (PQ)	Roy (PQ)	
Deltell (CAQ)	Legault (CAQ)	(Bonaventure)	
Drainville (PQ)	Léger (PQ)	Roy (CAQ)	
Dufour (PQ)	Lelièvre (PQ)	(Montarville)	

CONTRE - 59

Arcand (PLQ)	Chevarie (PLQ)	Huot (PLQ)	Reid (PLQ)
Auger (PLQ)	Coiteux (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Barrette (PLQ)	Daoust (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Bernier (PLQ)	David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	(Outremont)	Lessard (PLQ)	(Dubuc)
Birnbaum (PLQ)	de Santis (PLQ)	Matte (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Blais (PLQ)	Drolet (PLQ)	Ménard (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
(Charlesbourg)	Dutil (PLQ)	Merlini (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Pontiac)	Moreau (PLQ)	Vallée (PLQ)
(Jean-Talon)	Fortin (PLQ)	Morin (PLQ)	Vallières (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Sherbrooke)	Nichols (PLQ)	Vien (PLQ)
(Mégantic)	Fournier (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Weil (PLQ)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Ouimet (PLQ)	
Bourgeois (PLQ)	Girard (PLQ)	(Fabre)	
Carrière (PLQ)	Habel (PLQ)	Paradis (PLQ)	
Charbonneau (PLQ)	Hamad (PLQ)	Plante (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Hardy (PLQ)	Polo (PLQ)	

24 septembre 2014

---

Sur la motion de Mme Samson (Iberville) :

(Vote n° 33)

**POUR - 45**

Bédard (PQ)	Gaudreault (PQ)	Léger (PQ)	Roy (CAQ)
Bergeron (PQ)	(Jonquière)	Lelièvre (PQ)	(Montarville)
Bérubé (PQ)	Hivon (PQ)	Lemay (CAQ)	Samson (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Lisée (PQ)	Schneeberger (CAQ)
Caire (CAQ)	Kotto (PQ)	Maltais (PQ)	Soucy (CAQ)
Charette (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Marceau (PQ)	Spénard (CAQ)
Cloutier (PQ)	Lamarre (PQ)	Martel (CAQ)	Surprenant (CAQ)
Cousineau (PQ)	Lamontagne (CAQ)	Pagé (PQ)	Therrien (PQ)
D'Amours (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Péladeau (PQ)	Traversy (PQ)
Deltell (CAQ)	LeBel (PQ)	Picard (CAQ)	Villeneuve (PQ)
Drainville (PQ)	Leclair (PQ)	Roberge (CAQ)	Zakaïb (PQ)
Dufour (PQ)	Legault (CAQ)	Roy (PQ)	
		(Bonaventure)	

**CONTRE - 59**

Arcand (PLQ)	Chevarie (PLQ)	Huot (PLQ)	Reid (PLQ)
Auger (PLQ)	Coiteux (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Barrette (PLQ)	Daoust (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Bernier (PLQ)	David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	(Outremont)	Lessard (PLQ)	(Dubuc)
Birnbaum (PLQ)	de Santis (PLQ)	Matte (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Blais (PLQ)	Drolet (PLQ)	Ménard (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
(Charlesbourg)	Dutil (PLQ)	Merlini (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Pontiac)	Moreau (PLQ)	Vallée (PLQ)
(Jean-Talon)	Fortin (PLQ)	Morin (PLQ)	Vallières (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Sherbrooke)	Nichols (PLQ)	Vien (PLQ)
(Mégantic)	Fournier (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Weil (PLQ)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Ouimet (PLQ)	
Bourgeois (PLQ)	Girard (PLQ)	(Fabre)	
Carrière (PLQ)	Habel (PLQ)	Paradis (PLQ)	
Charbonneau (PLQ)	Hamad (PLQ)	Plante (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Hardy (PLQ)	Polo (PLQ)	

**ABSTENTIONS - 2**

David (IND)	Massé (IND)
(Gouin)	